

## La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

Sophie PRÉVOST

On ne peut que constater, depuis plusieurs années, le développement des travaux concernant la grammaticalisation.

L'intérêt n'est certes pas nouveau : après une éclipse liée à la déferlante structuraliste, peu favorable à la perspective diachronique inhérente à la grammaticalisation, cette dernière a commencé, dans les années 70, à susciter un regain d'attention. Celui-ci a été favorisé par le développement des travaux typologiques et des linguistiques fonctionnelles<sup>1</sup>, qui ont ouvert de nouvelles perspectives, entre autres celles des dimensions pragmatique et synchronique de la grammaticalisation<sup>2</sup>.

Si l'on considère la dernière décennie, cet engouement pour la grammaticalisation apparaît nettement, tant en France qu'à l'étranger, qu'il s'agisse d'études de cas ou de travaux à visée théorique.

Mais, rançon du succès, la grammaticalisation tend parfois à devenir un label vague, pour ne pas dire « fourre-tout ». Un certain nombre de travaux se réclament en effet de la grammaticalisation de manière abusive : dès lors qu'un phénomène linguistique se situe dans la grammaire, et en particulier s'il est associé à une rigidification, à une perte de liberté, on tend à parler de grammaticalisation. Or, au sens strict, cette dernière est supposée être un type de changement impliquant des conditions et des mécanismes, sinon spécifiques, en tout cas précis.

Il faut toutefois admettre que la définition et la caractérisation de la grammaticalisation présentent un certain flou. En effet, il existe bien un noyau définitionnel relativement consensuel<sup>3</sup>, que l'on peut résumer comme « le mouvement qui conduit un élément linguistique à devenir plus grammatical ». Mais les variations autour de cette définition ne manquent pas, et, par ailleurs, les mécanismes supposés caractériser - ou en tout cas être associés à - la grammaticalisation sont loin de faire l'unanimité.

Si ce « flottement » explique en partie l'usage parfois abusif du concept de grammaticalisation, il suscite par ailleurs un certain nombre de critiques dénonçant le caractère imprécis du concept de grammaticalisation : quelle est sa définition exacte ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre ?

Il est en outre, plus indirectement, à l'origine de fréquentes discussions sur la nécessaire présence de tel mécanisme, et, surtout, sur la nature unidirectionnelle ou non de la grammaticalisation. Indépendamment de la dimension théorique du débat, il s'agit en général de défendre ou de contester l'appartenance de tel changement au domaine de la grammaticalisation.

---

<sup>1</sup> L'influence des linguistiques cognitives a été plus tardive et indirecte.

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée des développements de la grammaticalisation, voir, entre autres, Campbell et Janda (2001), et Fischer et Rosenbach (2001), ainsi que les références fournies par ces auteurs.

<sup>3</sup> Nous laissons ici de côté la notion de « grammaire émergente » développée par Hopper (1997).

De toute évidence donc, les débats autour de la grammaticalisation ne manquent pas, mais rares sont ceux qui mettent en cause les fondements mêmes de celle-ci. C'est précisément ce que font plusieurs articles parus dans *Language Sciences*, en 2001, puisqu'ils interrogent le statut même de la grammaticalisation. Les questions soulevées sont tout à fait légitimes, et même indispensables, dans la mesure où elles pointent certaines faiblesses bien réelles de la grammaticalisation, et, partant, certains biais des débats qui lui sont associés. Les réponses apportées nous semblent en revanche beaucoup plus discutables, comme le présent article souhaite le montrer<sup>4</sup>.

Les deux questions qui reviennent régulièrement dans ce recueil d'articles, et qui sont effectivement au cœur de la grammaticalisation, sont celles de l'(uni)directionnalité et du statut de la grammaticalisation, en tant que phénomène et en tant que théorie. Elles sont liées, ne serait-ce que parce que (uni)directionnalité et statut renvoient à la double caractérisation de la grammaticalisation : un mouvement, prioritairement envisagé d'un point de vue diachronique, qui transforme un élément linguistique en un élément plus grammatical<sup>5</sup>, mouvement associé à un ensemble de mécanismes.

Nous envisagerons dans un premier temps l'(uni)directionnalité.

## 1. La question de l'(uni)directionnalité

### 1.1. Unidirectionnalité et grammaticalisation

Les débats autour de l'(uni)directionnalité de la grammaticalisation, certes non-inédits, peuvent se résumer à la confrontation de deux positions : les « pour » défendent l'idée que la grammaticalisation est unidirectionnelle, tandis que les

---

<sup>4</sup> Cet article a été écrit peu de temps après la parution du numéro de *Language Science*, mais étant donné les délais inhérents à toute publication, il ne paraît que plusieurs mois plus tard, après, peut-être, la parution d'autres « réponses » à ce numéro de *Language Sciences*, après, à coup sûr, qu'aura eu lieu, en avril 2002 à Amsterdam, le colloque 'New Reflections on Grammaticalization 2'.

<sup>5</sup> Ce qui peut correspondre à deux cas de figure majeurs : la transformation d'un élément lexical en un élément grammatical, ou celle d'un élément grammatical en un élément plus grammatical. La plupart des définitions proposées dans la littérature rendent compte de cette double possibilité :

Kurylowicz (1965/1975, 52) : « Grammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e.g. from a derivati[onal]... formant to an inflectional one ».

Double possibilité ainsi résumée par Haspelmath (1999, 1045) :

« ... grammaticalization shifts a linguistic expression further towards the functional pole of the lexical-functional continuum ».

On aura pu noter que nous privilégions ici l'approche la plus ancienne, et prototypique, de la grammaticalisation. Il ne s'agit en aucun cas de rejeter celle plus récente, qui fait suite aux travaux de Givon, et que l'on peut définir comme la fixation de stratégies discursives en des structures morpho-syntaxiques. Les deux approches ne sont d'ailleurs nullement incompatibles, l'utilisation des formes lexicales dans le discours pouvant conduire à des structures morpho-syntaxiques. Ce type d'approche, qui pose pareillement les questions de l'unidirectionnalité et du statut de la grammaticalisation, soulève par ailleurs d'autres difficultés qui ne nous intéressent pas ici. C'est la raison pour laquelle nous nous en tiendrons, pour la présente discussion, à la perspective la plus « classique ».

« contre » contestent cette unidirectionnalité, en faisant valoir la présence de « contre-exemples », c'est à dire des cas d'évolution d'une forme grammaticale vers une forme moins grammaticale, voire lexicale. Parmi les exemples fréquemment avancés, on peut citer l'accession au statut de nom commun de certains suffixes (*les ismes*), de certaines prépositions (dans le présent paragraphe : "les "pour et les contre"), lesquelles peuvent aussi acquérir le statut de verbe (*to up the prices*), ou bien encore la transformation en clitique d'un ancien suffixe (-s génitif en germanique). Les opposants à l'idée d'unidirectionnalité reprochent à ses défenseurs de minimiser la portée des contre-exemples, prétendus rares ou ne constituant pas de réels cas de grammaticalisation, arguments, surtout le second, considérés comme une manière d'é luder la difficulté.

Mais ce débat, si l'on y regarde bien, apparait vite comme un faux-débat. En effet, l'unidirectionnalité est inscrite dans la définition même de la grammaticalisation : un mouvement qui transforme un élément lexical en élément grammatical, ou un élément grammatical en élément plus grammatical. Dans la mesure où elle est définitoire, il n'y a pas lieu de la discuter.

La position des auteurs des articles de *Language Science* est à cet égard assez complexe, et contestable. Le caractère définitoire de l'unidirectionnalité, et par conséquent la non pertinence à la discuter, est en effet mis en avant :

« A fact not usually recognized explicitly by grammaticalization enthusiasts is that unidirectionality is essentially built into the definition of grammaticalization » (Campbell 2001, 124).

Constat que l'on retrouve chez Newmeyer (2001, 203) ou bien encore chez Janda (2001, 294) :

« [...] if *grammaticalization* is defined as involving a decrease in lexical meaning and/or an increase in grammatical meaning, then the process in question is inherently unidirectional. [...] the unidirectionality of grammaticalization is a tautology ...»,

caractère tautologique pareillement noté par Norde (2001, 233).

Mais ce caractère définitoire n'est pas considéré comme une donnée, et il devient donc sujet à discussion. Le propos de Janda est explicite : « Si la grammaticalisation est définie... ». Or il n'y a pas de « si »<sup>6</sup> : la grammaticalisation « est » définie comme impliquant une baisse dans la signification lexicale et une augmentation dans la signification grammaticale. Et, l'étant comme telle, débattre de son unidirectionnalité n'a pas de sens.

Ne pas considérer comme un acquis la valeur définitoire de l'unidirectionnalité permet de l'envisager comme une hypothèse, une propriété empirique, ce qui, sinon, est impossible. C'est cette position qu'adopte très clairement Newmeyer (2001, 204) :

« In the remainder of this section, I will treat unidirectionality only as an empirical hypothesis ».

---

<sup>6</sup> Il ne s'agit pas, chez Janda, d'un « si » de présupposition, mais bien d'un « si » hypothétique.

## La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

Et dès lors que l'unidirectionnalité est envisagée comme hypothèse, elle est contestée au nom des fameux contre-exemples, mis en avant par tous.

Ces articles ont donc le mérite de souligner le peu d'intérêt à débattre de l'unidirectionnalité dès lors qu'elle est inhérente à la définition de la grammaticalisation, mais ils contestent en même temps qu'elle le soit. Or, sous peine de nous répéter, elle l'est<sup>7</sup>, et la discuter en tant qu'hypothèse empirique n'est donc pas pertinent.

Cela signifie aussi que les prétendus contre-exemples n'en sont pas : il s'agit de phénomènes ne relevant pas de la grammaticalisation. Ce que Norde (2001, 232), reprenant la position de Newmeyer (1998 et 2001), admet :

« A change which results in a shift from left to right on the cline of grammaticality is an instance of grammaticalization ; a change which results in a shift from right to left, or no shift all, is not ».

De même, Campbell (2001, 127), citant Lessau (1994, 886) :

« ... If, however, 'unidirectionality' is a *defining property* of grammaticalization [et non une propriété empirique], it follows, that any case of linguistic change which runs in another direction is simply not a case of grammaticalization by definition. »

Mais adopter cette position suppose d'admettre la nature définitoire de l'unidirectionnalité, ce qui, justement, n'est pas le cas de la part des auteurs cités.

Nombre des débats sur l'unidirectionnalité se ramènent à une discussion sur la validité des « contre-exemples » : les faits mis en avant ont-ils vraiment ce statut ? Analyse et reconstruction sont-elles correctes ? Ne s'agit-il pas de cas marginaux ? Pour les « défenseurs » de l'unidirectionnalité, il s'agit souvent aussi de les minimiser, ce qui conduit les « opposants » à reprocher aux précédents leur mauvaise foi...

Or ces débats n'ont pas lieu d'être : les « contre-exemples » n'en sont pas, ils sortent du champ de la grammaticalisation. En ce sens nous rejoignons tout à fait la position de Hopper et Traugott rappelée par Campbell (2001, 129) :

« Hopper and Traugott (1993, 127) treat some of these counterexamples, seeing them as instances of reanalysis which result in what they call 'lexicalization', « a shift from grammatical to lexical structure » (1993, 49), implying that this is a different process and therefore not a matter of counterexamples to unidirectionality. »

Campbell poursuit ensuite (2001, 130) :

« However, the act of labelling the exceptions (as 'lexicalization') does not change the fact that they are exceptions ».

---

<sup>7</sup> L'attitude qui consiste à nier ce fait est analogue à celle qui contesterait qu'un carré ait quatre côtés égaux.

Or, il ne s'agit ni d'un simple label ni d'une exception : il s'agit d'un autre type de changement, et le choix d'une autre étiquette est donc pleinement justifié.

Précisons toutefois que nous n'adhérons pas au fond de l'argumentation de Hopper et Traugott, selon lesquels ces « contre-exemples » n'en étant pas, ils ne peuvent pas remettre en question l'unidirectionnalité : définitoire, celle-ci ne peut de toute façon être mise en cause.

Remarquons, pour terminer sur ce point, que, pour évoquer ces « contre-exemples », ceux-là mêmes qui contestent l'unidirectionnalité ont souvent recours à des termes tels que « lexicalisation », « dégrammaticalisation »..., choix terminologique qui revient à admettre, d'une certaine manière, qu'il s'agit d'un changement autre que la grammaticalisation !

À moins de considérer comme générique le terme de « grammaticalisation », ceux de « lexicalisation » et de « dégrammaticalisation » référant alors à des cas de grammaticalisation, non prototypiques ?

De fait, il semble bien y avoir chez certains une tendance à donner une acception très large au terme et au concept, point sur lequel nous reviendrons dans la section suivante. Par ailleurs, le flottement, voire la confusion, dans l'utilisation des termes montre la nécessité de stabiliser les concepts et la terminologie. Nous aborderons cette question plus loin.

## 1.2. Unidirectionnalité et changement linguistique

Le faux-débat qui entoure la question de l'unidirectionnalité est en partie dû à la confusion opérée entre grammaticalisation et changement linguistique en général, ou au moins changement linguistique impliquant des formes grammaticales.

Or la définition de la grammaticalisation spécifie bien que la forme d'arrivée, la « cible », doit être **plus** grammaticale que celle de départ : toute « évolution » de forme grammaticale n'est donc pas nécessairement une grammaticalisation.

La confusion, assez répandue, se rencontre chez les opposants à l'unidirectionnalité. Ainsi, envisageant cette dernière du point de vue empirique, Newmeyer (2001, 204) déclare :

« In the remainder of the section I will treat unidirectionality only as an empirical hypothesis. That is, I will take it as a claim about **language change**<sup>8</sup> ».

De même, Campbell (2001, 133), résumant les différentes positions à propos de l'unidirectionnalité conclut ainsi :

« in a sense, then, there is basically non disagreement about the overall tendency towards directionality in **changes involving grammatical elements** »<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> C'est nous qui soulignons, de même dans les citations qui suivent.

<sup>9</sup> Il faut d'ailleurs noter que si Campbell et Newmeyer refusent l'idée d'unidirectionnalité, ils admettent une tendance à l'unidirectionnalité : « While unidirectionality is false [...], it is not *all that* false. [...] rough impression is that downgradings have occurred at least ten times as often as upgradings » (Newmeyer 2001, 213).

## La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

Sans surprise, la confusion, ou en tout cas une certaine ambiguïté, apparaît pareillement chez les défenseurs de l'unidirectionnalité :

« **Unidirectionality in grammatical change** is a tantalizing idea [...] but [...] a number of hard-to-dismiss counterexamples. » (Tabor et Traugott, 1998, 229)

L'assimilation est nette chez Haspelmath, qui déclare (1998, 53) :

« [...] **change in grammar** is overwhelmingly in one direction »,

pour ensuite ajouter (1998, 80) :

« I see no reason to regard these isolated cases as threats to the robust empirical generalization that **grammaticalization** is overwhelmingly unidirectional. »

La confusion entre grammaticalisation et changement linguistique n'est pas anodine, car si la question de l'unidirectionnalité n'est pas pertinente pour la première, elle l'est en revanche pleinement pour le second : le changement linguistique peut possiblement s'opérer dans tous les sens : « moins grammatical > plus grammatical », « plus grammatical > moins grammatical », « lexical > grammatical », « grammatical > lexical », et « lexical > lexical<sup>10</sup> ».

Dans ce contexte, il est légitime de se demander s'il y a, non pas unidirectionnalité absolue - les exemples de changement linguistique attestent que non -, mais au moins une tendance à l'unidirectionnalité, une directionnalité dominante, soit du lexical vers le grammatical (ou du moins grammatical vers le plus grammatical), soit l'inverse, ou bien encore du lexical vers le lexical.

La prise en compte de ce dernier cas de figure rend difficile toute réponse, car, apparemment, et bien qu'ils n'aient pas été dénombrés (nous allons revenir sur ce point), les exemples de création lexicale sont fort nombreux. En revanche, si l'on s'en tient aux changements impliquant des formes grammaticales (à l'arrivée et / ou au départ de l'évolution), c'est très vraisemblablement le premier type qui s'impose (« lexical / grammatical > plus grammatical »), ce qui signifie que, parmi les changements linguistiques possibles, l'un d'eux, la grammaticalisation, serait prévalent.

Cette dernière conclusion doit cependant être formulée avec prudence, dans la mesure où nous ne disposons pas de données quantifiées permettant de mesurer avec certitude les différentes évolutions. Et, bien sûr, toute conclusion incluant les phénomènes de changement linguistique liés aux seules formes lexicales exige plus de prudence encore.

Cette nécessaire quantification des données est à juste titre soulignée dans les articles de Lass (2001, en particulier 213-215), et de Fischer et Rosenbach (2001, 8). Il est de toute évidence indispensable de développer des études sur gros corpus - et de définir

---

Position qui n'est tenable, une fois encore, que si l'on traite du changement linguistique en général.

<sup>10</sup> Il semble peu pertinent de parler de formes plus ou moins lexicales.

préalablement la notion de corpus -, non seulement pour les langues déjà bien étudiées et décrites, mais aussi pour celles qui sont plus rares : seule l'association du quantitatif et du qualitatif permettra au propos de prétendre à une (relative) universalité.

Plus que de simples données quantifiées, ce sont de véritables mesures statistiques qui seraient souhaitables, comme le souligne Fischer et Rosenbach (2001, 8) :

« [...] within a quantitative analysis not only occurrence versus non-occurrence counts, but the frequency with which a linguistic form occurs is significant ».

Se pose en effet le problème de la gestion des basses fréquences, et, corollairement, du seuil à partir duquel un phénomène doit être pris en considération.

L'établissement de données quantifiées est assurément complexe, tant d'un point de vue pratique que méthodologique : que mesure-t-on exactement ? Comment ? Cela suppose aussi de se mettre d'accord sur le fait que tel phénomène correspond à une grammaticalisation, ou au contraire à une lexicalisation, dégrammaticalisation... La tâche est assurément gigantesque, mais l'on ne peut en faire l'économie. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille cesser toute réflexion sur le changement linguistique tant que l'on ne dispose pas d'une telle base de données : l'établissement de cette dernière doit aller de pair avec la poursuite de l'ensemble des travaux (contribuant en outre à la réalisation de cette même base).

En admettant que la tendance dominante du changement grammatical<sup>11</sup> soit un mouvement vers le plus grammatical, il reste à s'interroger sur les raisons de ce phénomène, c'est à dire sur les motivations de la grammaticalisation. La question n'est pas récente, Meillet (1912) déjà l'envisageait, mais elle suscite des débats et des travaux de plus en plus nombreux.

Nous ne la développerons pas. Signalons qu'elle reste encore largement en débat, en dépit d'un relatif consensus sur deux points : d'une part, les motivations sont plurielles et complexes, et, d'autre part, parmi elles, celles de nature sémantico-pragmatique jouent assurément un rôle prépondérant. Il s'agit en particulier du désir d'expressivité (qui correspond à la notion d'extravagance que Haspelmath<sup>12</sup> (1999) reprend à Keller (1994) dans le cadre de la théorie de la « main invisible » que développe ce dernier). Désir d'expressivité éventuellement en conflit avec les principes d'économie et de clarté (cf. les maximes conversationnelles de Grice), et lié aux mécanismes de métaphorisation et métonymisation, ou encore à ceux de subjectification.

Pour une présentation plus détaillée des possibles motivations, nous renvoyons aux articles de Campbell (2001, 134-140) et de Newmeyer (2001, 213-214), qui présentent un bilan, au moins partiel, des « explications à l'unidirectionnalité dominante », ainsi qu'à celui de Janda (2001), qui offre une perspective plus

---

<sup>11</sup> Expression que nous employons au sens de « changement linguistique impliquant des formes grammaticales à l'arrivée et / ou au départ ».

<sup>12</sup> Les notions d'expressivité et d'extravagance sont fort proches, quoi qu'en dise Haspelmath. Celui-ci les distingue en effet (1998, 1057) considérant que la seconde explique mieux les innovations. Mais cela ne tient que parce que Haspelmath fait d'« expressivité » un synonyme de « clarté », ce qui n'est très certainement pas l'usage le plus fréquent de ce terme dans le cadre de la grammaticalisation.

## La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

sociologique. Citons encore l'article récent de Peyraube (2002), qui envisage des motivations d'ordre sémantico-pragmatique, mais aussi typologique, structurale et phonologique.

Laissant de côté la question des motivations, nous rappellerons, pour conclure, que s'il convient d'envisager une unidirectionnalité, sinon absolue en tout cas dominante, ce ne peut être que dans le cadre du changement linguistique en général, ou au moins grammatical, et non dans celui de la grammaticalisation.

L'hypothèse selon laquelle le changement grammatical présenterait une forte tendance directionnelle, celle de la grammaticalisation, suscite deux questions, que nous évoquerons rapidement, relayant en partie le propos de Lass (en particulier 216-221) pour la première.

Celle-ci concerne l'origine des formes grammaticales : sont-elles toutes issues du lexique ? Ou certaines formes grammaticales sont-elles au contraire primaires ? Il semblerait, au regard des états de langue les plus anciens auxquels nous ayons accès - par reconstruction - que l'on ne trouve aucun état de langue ne contenant que des formes lexicales. En outre, envisager une origine lexicale pour toutes les formes grammaticales<sup>13</sup> supposerait l'absence, à une époque, de langues agglutinantes et flexionnelles. Or les hypothèses et les principes que nous formulons en matière de changement linguistique sont fondés sur une situation au sein de laquelle existent ces deux types de langues. D'un point de vue méthodologique, il est difficile de les appliquer dans le cadre d'une situation radicalement différente (respect du principe d'uniformitarisme).

En dépit de notre incapacité à prendre position sur l'origine des formes grammaticales, il nous semblait important d'attirer l'attention sur ce problème, dont l'enjeu dépasse assurément les discussions sur l'unidirectionnalité, et même le cadre de la grammaticalisation.

L'autre question, qui excède pareillement unidirectionnalité et grammaticalisation, tout en sous-tendant cette dernière, est celle de la délimitation entre formes lexicales et grammaticales. En effet, pour envisager l'évolution des premières vers les secondes, encore faut-il pouvoir les distinguer. Nous ne développerons pas cette question (soulevée par beaucoup), signalant simplement quelques-unes des difficultés qui la caractérisent.

Si certaines « catégories » (terme que nous prenons dans une acception assez lâche) sont aisément classables du côté du lexical (le nom commun par exemple), ou au contraire du grammatical (les conjonctions de subordination ou de coordination), c'est en revanche plus difficile pour d'autres : où classer, par exemple, les auxiliaires verbaux ? Faut-il traiter en bloc les adverbes, c'est à dire regrouper *ne, pas, très* et *facilement, franchement* ?

Les prépositions, par leur fonctionnement sémantico-syntaxique, penchent davantage du côté grammatical. Mais qu'en est-il si l'on considère leur morphologie ? La locution *à côté de* est-elle assimilable à *avec, par* ?

L'idée qu'il n'existe pas de « frontière » nette entre formes lexicales et grammaticales semble tout à fait raisonnable, et elle est défendue par bon nombre de linguistes.

---

<sup>13</sup> Ce que font, entre autres, Hopper et Traugott (1993, 128).

Haspelmath (1999, 1045), dans le cadre de sa définition de la grammaticalisation, formule explicitement l'idée d'un continuum :

« [...] grammaticalization shifts a linguistic expression further towards the functional pole of the lexical-functional continuum ».

Mais cette position, que nous adoptons, ne résout que partiellement le problème, dans la mesure où il est parfois pareillement difficile de décider si une forme est plus grammaticale (fonctionnelle, pour reprendre le terme de Haspelmath) qu'une autre. Un affixe est certes plus grammatical qu'un clitique, mais entre une préposition et une conjonction, laquelle l'est davantage ? Lass (2001, 210-212) souligne par ailleurs le fait que notre conception de la lexicalité et de la grammaticalité est largement fondée sur des langues bien étudiées telles que le français, l'anglais, l'allemand..., et n'est donc peut-être pas à même de servir à la description de langues radicalement différentes. Il ajoute à cela la nécessité de distinguer entre « contenu » (pluriel, génitif, temps...) et « forme » (morphème, clitique, affixe...).

Même si, dans la « pratique », les cas d'hésitation ne sont heureusement pas si fréquents<sup>14</sup> (faute de quoi on ne pourrait décider si tel ou tel phénomène correspond à un cas de grammaticalisation), il n'en serait pas moins souhaitable, d'un point de vue « théorique », de parvenir à une échelle consensuelle des degrés de grammaticalité. Il est en effet gênant de définir la grammaticalisation comme l'acquisition par une forme linguistique d'un statut plus grammatical, sans pouvoir décider pour l'ensemble des formes lesquelles sont plus grammaticales que les autres.

### 1.3. (Ir)réversibilité et grammaticalisation

Si le concept d'(uni)directionnalité n'est pas pertinent dans le cadre de la grammaticalisation, celui d'(ir)réversibilité (caractère (in)défectible) l'est en revanche pleinement, comme le souligne à juste titre Janda (2001), et l'on peut regretter que les deux notions ne soient que rarement distinguées<sup>15</sup>.

La question liée à l'(ir)réversibilité est la suivante : une fois qu'une grammaticalisation a eu lieu, c'est à dire une fois qu'une forme lexicale / grammaticale a évolué vers une forme plus grammaticale, un mouvement dans l'autre sens peut-il s'amorcer ?

Dans la mesure où nous ne connaissons pas avec certitude l'origine de l'ensemble des formes grammaticales (cf. la discussion en 1.2., p. 151), on considèrera ici que toute forme grammaticale peut avoir une origine lexicale, et qu'elle est donc, potentiellement, le résultat d'une grammaticalisation<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Mais les jugements peuvent toutefois varier d'un linguiste à un autre...

<sup>15</sup> Campbell (2001, 124) : « Unidirectionality is the hypothesis that grammaticalization is irreversible [...] »

Herring (1991, 253) : « One of the foremost tenets in diachronic grammaticalization theory today is the notion of unidirectionality, according to which change in meaning from less to more grammatical is viewed as a linear and irreversible process. »

<sup>16</sup> Nous n'affirmons pas pour autant que l'ensemble des formes grammaticales a une origine lexicale.

### La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

Par conséquent, s'interroger sur la possible réversibilité d'une grammaticalisation revient à envisager la possibilité, d'une manière générale, qu'une forme grammaticale évolue vers une forme lexicale, ou moins grammaticale.

L'argument généralement avancé en faveur de l'irréversibilité de la grammaticalisation est la rareté des exemples attestés :

« [...] grammaticalization is irreversible, with very few exceptions » (Haspelmath, 1999, 1046)

D'une part, il serait plus juste de parler d'une « tendance » à l'irréversibilité, d'autant plus qu'il y a désaccord fréquent sur la validité des exemples de réversibilité (cf. Haspelmath 1999, note 1). D'autre part, on constate que les tenants de ce discours, de même d'ailleurs que les défenseurs de la réversibilité, ont souvent tendance à assimiler irréversibilité et unidirectionnalité (cf. note 15), et le traitement des « exceptions » présente dès lors la même non-pertinence que celui des « contre-exemples » à l'unidirectionnalité.

En outre, la mise en avant de la rareté des cas de réversibilité s'appuie parfois sur une vision très restrictive de cette dernière, conçue comme un strict retour à la case départ<sup>17</sup> :

« But grammaticalizationists have tended to limit the usefulness of irreversibility [...] by defining the relevant concept in a very narrow way : specifically, the tendency has been to recognize as true reversals only processes involving exact mirror-image undoings of grammaticalization 'path(way)s'. » (Janda, 2001, 295)

De fait, une telle évolution a peu de chances de se produire, a fortiori s'il y a eu fusion, réduction phonétique.

Mais il nous paraît préférable de concevoir la réversibilité dans une acception large, à savoir la mise en route d'un mouvement inverse, inverse au sens où il conduit vers une forme moins grammaticale.

De toute évidence, ce type d'évolution n'est pas exceptionnel, même s'il est, en l'état actuel de nos connaissances, bien moins fréquent que l'acquisition par une forme d'un statut plus grammatical.

Nous ne nous attarderons pas sur les exemples, souvent mentionnés - et discutés - dans la littérature<sup>18</sup> : ce sont les fameux « contre-exemples » brandis à l'encontre de l'unidirectionnalité, à propos desquels nous avons souligné qu'il s'agissait de phénomènes ne relevant pas du champ de la grammaticalisation. Ils sont en tout cas la preuve que la grammaticalisation est réversible, le mouvement qui s'amorce alors correspondant à un autre type de changement linguistique.

Si ces phénomènes n'ont donc aucune pertinence à l'égard de la directionnalité de la grammaticalisation, ils en ont une au regard de sa réversibilité, dont ils attestent

---

<sup>17</sup> C'est par exemple la position de Ramat (1998).

<sup>18</sup> Voir, entre autres, Campbell (2001, 127-128), Newmeyer (2001, 205-213) et Janda (2001, 291-293).

l'existence : la grammaticalisation est par conséquent unidirectionnelle mais réversible.

Cette conclusion, et la discussion qui l'a précédée, nous conduit directement à envisager le rapport entre la grammaticalisation et les autres formes de changement linguistique.

#### 1.4. Grammaticalisation et autres formes de changement linguistique

Cette présentation des différentes formes de changement linguistique ne se prétend – ni ne se veut – exhaustive : nous n'envisagerons que les changements directement liés à la grammaticalisation, et les plus fréquemment évoqués dans la littérature qui lui est consacrée, à savoir la lexicalisation et la dégrammaticalisation.

Le premier constat est qu'il est bien difficile de s'y retrouver entre les deux, tant du point de vue terminologique que conceptuel : les deux termes sont loin de faire l'objet d'une définition consensuelle et ils entretiennent des rapports complexes, entre eux, mais aussi avec la grammaticalisation. Ainsi certains intitulent « lexicalisation » ce que d'autres appellent « dégrammaticalisation », et plus surprenant, de mêmes phénomènes sont parfois analysés sous le label de « grammaticalisation » ou sous celui de « lexicalisation ». C'est le cas de la formation des adverbes en « -ment » en français » : selon Hopper et Traugott (1993), il s'agit d'une grammaticalisation car l'on obtient un formant grammatical à partir d'un mot autonome (« -mens »/ « -mente » en latin). En revanche, Antilla (1989) considère que l'on a affaire à une lexicalisation car la forme cible doit être apprise séparément du nom d'origine dans le lexique : le suffixe permet de créer des lexèmes. De toute évidence, il n'est pas question de la même chose, l'obtention du suffixe dans le premier cas, la fonction ultérieure de ce suffixe dans le second<sup>19</sup>. Un tel malentendu prouve la nécessité de bien circonscrire le phénomène traité, ce qui permet d'éliminer certaines dissensions.

Mais ce cas de figure n'est pas le plus fréquent, et il est loin d'épuiser les désaccords qui règnent entre dégrammaticalisation et lexicalisation. Nous évoquerons ici l'article de Norde (2001), qui a le mérite de proposer des définitions et une classification intéressantes, même si cette dernière présente certaines faiblesses<sup>20</sup>.

La distinction initiale proposée est celle entre changements non-directionnels et changements contredirectionnels. Les premiers, intitulés « conversions latérales », terme emprunté à Ramat et Hopper (1998), sont ainsi définis :

« [...] changes from one category to another on the same level of grammaticality. » (Norde 2001, 234)

Ou, pourrait-on dire, sur le même niveau de « non-grammaticalité » lorsqu'il s'agit du niveau lexical : Norde envisage ainsi, pour l'anglais, ce qu'elle appelle les

<sup>19</sup> Ambiguïté soulignée par G. Ramat et Hopper (1998, 6).

<sup>20</sup> Et bien que la démarche ne soit pas exempte d'une certaine ambiguïté : même si Norde conclut en déclarant (2001, 238) : « [...] counterdirectional changes are not counterexamples to grammaticalization, but simply another (albeit less common) type of change », la classification proposée n'en est pas moins présentée sous le label « contre-exemples à l'unidirectionnalité » (titre de la section 3).

« dérivations 0 » : *to shoulder* (nom > verbe), *the poor* (adjectif > nom). Il n'est en revanche pas précisé si des conversions analogues, mais impliquant une dérivation suffixale, comme c'est le cas en français (*épaule* > *épauler*) relèvent de cette catégorie. Ramat et Hopper (1998) sont de leur côté formels, excluant les cas de dérivations avec « morphologie additionnelle ». Ils n'évoquent toutefois pas un cas tel que *épaule* > *épauler*, mais envisagent en revanche les cas de substitution métonymique, c'est à dire la substitution d'un adjectif à un nom dans le cas de collocations « nom + adjectif » : *caseum formaticum* > *fromage*, *porcus singularis* > *sanglier*. Contrairement à Norde, ils ne semblent pas prendre en compte d'éventuelles conversions latérales entre catégories grammaticales. Dans la perspective de changements non directionnels, cela se comprend, si l'on admet qu'il existe une hiérarchie des différentes catégories grammaticales : tout changement de l'une à l'autre est alors directionnel<sup>21</sup>. Norde mentionne cependant un cas de conversion au niveau suffixal, mentionné par Lehmann (1995) : il s'agit de celle, en Tok Pisin, du suffixe verbal marqueur d'objet *-im* qui a évolué en un marqueur invariable de verbe transitif. Selon Lehmann (1995, 10) :

« it does not seem correct to say that the suffix *-im* becomes more grammatical ».

À côté des changements non-directionnels, Norde envisage les changements contredirectionnels (c'est à dire ceux allant à l'encontre du mouvement de la grammaticalisation). Elle distingue parmi eux les cas de lexicalisation des items grammaticaux et ceux de dégrammaticalisation, distinction tout à fait pertinente et opératoire.

Parmi les premiers, les plus fréquents selon elle, elle cite les classiques « contre-exemples » à l'unidirectionnalité : transformation d'un adverbe en nom (*ups and downs*, ou, en français, *des hauts et des bas*), d'un adverbe en verbe (*to up the prices*), d'un suffixe en nom (*les ismes*)... Elle envisage aussi la lexicalisation d'un pronom et évoque à ce propos le cas du français *tu* > *tutoyer*. Cet exemple fait toutefois difficulté, dans la mesure où il s'agit d'un cas de dérivation, et qu'il se démarque donc des autres. Remarque qui nous ramène à celle faite précédemment à propos des conversions latérales. Joseph (Norde 2001, note 4) suggère de distinguer les « conversions 0 » (*to up the prices*) des dérivations (*tutoyer*)<sup>22</sup>. Même si la différence provient de la variation, d'une langue à l'autre, de la structure infinitivale (infinif marqué formellement pour le français, pas pour l'anglais), il est nécessaire d'en rendre compte.

Norde souligne que, si la lexicalisation est contredirectionnelle lorsque des items grammaticaux sont impliqués (exemples ci-dessus), elle est en fait essentiellement non directionnelle, tout matériau linguistique pouvant servir d'entrée : locutions,

---

<sup>21</sup> Même si, rappelons-le, il n'est pas toujours aisé de décréter laquelle est plus grammaticale qu'une autre.

Notons par ailleurs que la notion de conversion latérale appliquée au domaine lexical laisse à entendre, comme nous l'avons suggéré plus haut, qu'une hiérarchie en termes de plus ou moins grande lexicalité ne serait pas pertinente.

<sup>22</sup> On aura pu noter un certain flottement dans l'utilisation des termes « conversion » et « dérivation »...

acronymes, parties de mots... Mais l'on peut alors s'interroger sur la distinction initialement posée entre changements non-directionnels et changements contredirectionnels, de même que sur les limites entre lexicalisation et conversion latérale...

Il n'en reste pas moins l'idée fort intéressante du caractère brutal de la lexicalisation :

« From the examples of the lexicalization of affixes, it becomes evident that lexicalization is not simply 'grammaticalization reversed'. Instead of gradually shifting from right to left, passing through intermediate stages, they 'jump' directly to the level of lexicality. » (2001, 236)

Plus encore que celui de « lexicalisation », le terme de « dégrammaticalisation » est ambigu dans la littérature. Parmi les sens les plus fréquents, on retrouve l'idée d'une inversion, point par point, d'un processus de grammaticalisation, ce qui, comme nous l'avons souligné à propos de l'irréversibilité au sens strict, a peu de chance de se produire. La dégrammaticalisation est aussi, souvent, assimilée à la lexicalisation, or, comme nous allons le voir, il est préférable de les distinguer.

Norde propose de définir la dégrammaticalisation comme le type de changement qui résulte dans un déplacement de la droite vers la gauche sur la pente de la grammaticalité. C'est le cas par exemple, de la flexion *-s* du génitif, en germanique, qui a évolué en clitique (en anglais, suédois, danois et norvégien).

La dégrammaticalisation doit donc être distinguée de la grammaticalisation dans la mesure où elle correspond à une évolution résultant en un statut moins grammatical<sup>23</sup>, mais elle doit l'être aussi de la lexicalisation des items grammaticaux puisque, contrairement à cette dernière, il s'agit d'un changement graduel.

Norde conclut en retenant trois types de changements : grammaticalisation, changements non-directionnels et changements contredirectionnels.

Il ne nous paraît pas justifié de réserver un traitement spécial à la grammaticalisation, type de changement parmi les autres. Nous proposons donc de distinguer les changements non-directionnels et les changements directionnels. Les premiers concernent a priori davantage le domaine lexical, mais possiblement aussi le champ grammatical si l'on admet que certaines formes de ce dernier présentent un même degré de grammaticalité (préposition et conjonction par exemple). Parmi les changements non-directionnels, on séparera les cas sans dérivation (*to up the prices*) de ceux avec dérivation (*tutoyer*).

Nous préférons parler de changements « directionnels » plutôt que « contre-directionnels », cette dernière appellation supposant que l'on prend la grammaticalisation comme point de référence. Parmi les changements directionnels, on distinguera les évolutions conduisant vers un statut plus grammatical<sup>24</sup>, les grammaticalisations, et celle conduisant vers un statut moins grammatical, les

---

<sup>23</sup> Il n'est pas dit si cette évolution peut conduire jusqu'à un statut lexical.

<sup>24</sup> Que le point de départ soit une forme lexicale ou grammaticale.

dégrammaticalisations et les lexicalisations, les premières présentant un caractère progressif que n'ont pas les secondes<sup>25</sup>.

Aborder les autres types de changement linguistique (de manière aussi partielle que ce soit) conduit à envisager la question du statut de la grammaticalisation, par rapport au changement linguistique en général.

## 2. Le statut de la grammaticalisation

Rappelons que si les débats autour de la grammaticalisation ne manquent pas, ceux qui interrogent son statut même ne sont pas les plus fréquents.

La question est complexe, et elle exige en outre d'être décomposée. En effet, et c'est là une difficulté majeure, le terme de grammaticalisation est ambigu : il désigne possiblement un phénomène ou une théorie. Distinction grossière qu'il convient de doublement affiner.

Tout d'abord, du côté « phénomène », il faut distinguer le résultat de celui-ci et son déroulement<sup>26</sup>. Certains, mettant justement en cause la grammaticalisation en tant que phénomène, ne retiennent du concept que sa dimension résultative. L'accord est assez grand quant à cette dernière, nous ne la discuterons donc pas.

Par ailleurs, il semble pertinent et nécessaire d'établir un continuum allant du plus « descriptif » au plus « théorique »<sup>27</sup> : [résultat] > phénomène<sup>28</sup> > processus > cadre d'analyse > théorie.

La question du statut se pose donc d'un point de vue tant théorique que descriptif, même si les deux sont liés à plusieurs égards. Nous commencerons par envisager la seconde perspective.

### 2.1. La grammaticalisation comme phénomène

La grammaticalisation peut-elle être considérée comme un phénomène, voire comme un processus, spécifique ?

Une première difficulté tient à l'ambiguïté du terme « processus ». Dans un sens large, celui-ci désigne un progrès, un mouvement, et, dans un sens plus étroit, un ensemble de phénomènes se déroulant dans le même ordre, signification qui peut devenir plus restrictive encore, lorsqu'elle inclut une perspective possiblement téléologique : l'obtention d'un résultat. On peut donc parler d'un sens « faible » (le premier) et d'un sens « fort » (les deux autres). Or l'acception du terme n'est bien souvent pas précisée par ceux qui l'utilisent.

---

<sup>25</sup> Notons à ce sujet que la distinction ne semble pas pertinente en ce qui concerne les changements vers une forme plus grammaticale : à notre connaissance ceux-ci ne présentent pas (jamais ?) le caractère brutal qui caractérise les lexicalisations.

<sup>26</sup> Distinction qui n'est assurément pas propre au concept ni au terme de grammaticalisation, mais qui caractérise bon nombre de substantifs.

<sup>27</sup> Et, partant, du plus au moins consensuel...

<sup>28</sup> Sachant que « phénomène » peut désigner un cas particulier ou un ensemble de cas.

Autre ambiguïté, en partie liée à la définition adoptée, « processus » est-il un terme globalisant ou désigne-t-il un ensemble de phénomènes, en l'occurrence de mécanismes ?

C'est la seconde option que nous adopterons pour discuter du statut de la grammaticalisation, que, dans un premier temps, nous considérerons néanmoins comme un processus au sens large : progrès, mouvement, synonyme de phénomène évolutif.

En ce sens, peut-on dire que la grammaticalisation est un processus spécifique ?

Ceux qui lui refusent tout statut propre (en particulier, et de manière plus ou moins radicale, Campbell, Newmeyer, Janda et Joseph dans *Language Science* (2001)) font valoir le fait qu'aucun des mécanismes qui agissent au cours de la grammaticalisation (et sont supposés la caractériser) ne lui sont spécifiques. La grammaticalisation est donc dérivative, elle correspond à un épiphénomène résultant de développements indépendants : elle n'a pas de statut propre.

Le constat est juste : érosion phonétique, réanalyse, blanchiment sémantique... se produisent dans d'autres types de changement, et indépendamment les uns des autres. La conclusion semble en revanche plus discutable, pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, c'est oublier que la grammaticalisation n'est pas « définie » par un ensemble de mécanismes, mais par un mouvement : celui qui conduit une forme linguistique à acquérir un statut plus grammatical. Les mécanismes qui accompagnent cette évolution sont certes supposés « caractériser » la grammaticalisation, mais ils ne constituent pas sa base définitoire. Or du fait même qu'elle est définie comme un mouvement particulier, la grammaticalisation constitue un phénomène spécifique (distinct d'autres changements directionnels, tels que lexicalisation et dégrammaticalisation par exemple), et même un processus au sens strict, puisque ce mouvement suppose un ordre : « moins grammatical > plus grammatical ».

Même si l'argument ci-dessus avancé nous paraît suffire à considérer la grammaticalisation comme un phénomène spécifique, on peut toutefois s'interroger sur la question des mécanismes, point d'attaque des détracteurs.

Il est vrai que tous les mécanismes impliqués peuvent se produire hors de la grammaticalisation, et indépendamment les uns des autres, mais l'on observe toutefois, dans le cadre de la grammaticalisation, la conjonction régulière de plusieurs mécanismes. Comme le notent Bybee et al. (1994, 4-5) :

« The events that occur during this process [grammaticalization] may be discussed under rubrics of semantic, functional, grammatical, and phonological changes, though we will argue that these processes are intimately connected with one another. »

Si les mécanismes ne sont pas spécifiques, en revanche leur conjonction semble bien l'être. D'ailleurs, Newmeyer (2001, 202-203) admet que :

« one obviously has the right to use the term 'grammaticalization' to describe the conjunction of certain types of historical changes that are manifested independently. No harm is done as long as the use of the term does not invite to the conclusion that some dynamic is at work in grammaticalization that cannot be understood as a product of these historical changes. »

## La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut

Pas plus que Newmeyer nous ne concluons qu'il y a derrière la grammaticalisation une « dynamique », si l'on donne à ce terme une dimension téléologique : nous ne considérons pas la mise en œuvre des mécanismes comme un processus au sens restreint. Il nous semble en revanche que le « produit » des changements impliqués ne se réduit pas à leur simple somme, mais présente une spécificité, ne serait-ce que par sa fréquence.

En outre, les changements sémantiques, syntaxiques et phonétiques qui se produisent au cours d'une grammaticalisation sont unidirectionnels. Unidirectionnalité, qui, caractérisant les mécanismes, n'offre pas le caractère tautologique qu'elle présente lorsqu'elle est rapportée au mouvement lui-même (cf. 1.1.). En effet, d'une part ces mécanismes ne sont pas inscrits dans la définition même de la grammaticalisation, et, d'autre part, nous les envisageons du point de vue générique — changements phonétiques, syntaxiques, sémantiques —, et non de celui de la forme spécifique qu'ils revêtent : dire que la réduction phonétique, par exemple, est unidirectionnelle serait effectivement tautologique.

L'observation des formes linguistiques acquérant progressivement un statut plus grammatical le prouve : les cas de renforcement sémantique<sup>29</sup>, de baisse de la liaison structurelle<sup>30</sup>, d'étoffement phonétique, ... sont extrêmement rares, pour ne pas dire inexistantes.

Donc, s'il est exact que les mécanismes impliqués peuvent se produire indépendamment de la grammaticalisation, il n'en demeure pas moins que, dans le cadre de cette dernière, ils ont la caractéristique d'aller toujours dans le même sens.

Face à cette régularité - issue du constat, et donc empirique - il devient légitime, sinon d'inscrire ces mécanismes dans la « définition » de la grammaticalisation (nous allons voir pourquoi), en tout cas d'en faire une caractéristique forte, qui accroît la spécificité de cette dernière (un mouvement vers le « plus grammatical »).

Ces mécanismes constituent-ils un processus ? Si l'on retient l'acception la plus étroite de ce terme, il semble bien que non, et cela pour deux raisons.

D'une part, et nous développerons ce point plus bas, les différents cas de grammaticalisation peuvent impliquer des étapes et / ou des mécanismes différents. D'autre part, se pose la question de l'ordonnement des mécanismes, Newmeyer soulignant le fait que l'on trouve des positions très différentes en la matière : parfois les changements sémantiques précèdent les morpho-syntaxiques (Heine 1993, 48 et Givon 1991, 123), parfois ils vont de pair (Hopper et Traugott 1993, 207 et Bybee et al. 1991), parfois ils les suivent (Harris et Campbell 1995, 92)<sup>31</sup>. De même, alors que l'érosion phonétique est souvent présentée comme une étape finale, Newmeyer fait remarquer que, résultant parfois de processus phonologiques naturels, elle peut alors être la cause de changements morpho-syntaxiques profonds : l'évolution de l'ordre SOV à SVO serait ainsi consécutif à la perte des marqueurs casuels, issue de changements phonologiques (exemple emprunté à Vennemann 1974).

<sup>29</sup> On a en revanche souvent renforcement pragmatique.

<sup>30</sup> Rappelons que nous nous plaçons prioritairement ici dans l'approche la plus « classique » de la grammaticalisation : « forme lexicale/grammaticale > forme plus grammaticale ». La prise en compte de la fixation des structures discursives en des structures morpho-syntaxiques complexifie en effet quelque peu ce point. Nous y reviendrons.

<sup>31</sup> Cette dernière position semblant la plus controversée.

Pour ces différentes raisons, il paraît plus raisonnable de réserver le label « processus », dans son sens fort, au mouvement qui définit la grammaticalisation. Processus spécifique qui s'accompagne d'un certain nombre de mécanismes phonétiques, syntaxiques et sémantiques, qui ont la particularité, dans ce contexte, de se produire régulièrement ensemble et d'aller dans le même sens.

Cette formulation, qui s'appuie sur la seule observation, ne suppose ni déterminisme dans le mouvement lui-même, ni nécessité dans l'engendrement des divers mécanismes (même s'il est vrai que certains peuvent avoir tendance à en entraîner d'autres). Déterminisme qui n'est nullement indispensable à la reconnaissance du statut propre de la grammaticalisation, mouvement spécifique et conjonction spécifique de mécanismes unidirectionnels. C'est au contraire l'opinion de Newmeyer qui met en avant le fait que, les premières étapes de la grammaticalisation ayant eu lieu, rien ne prouve que les étapes suivantes se produiront, et, en outre, une même « source » peut donner naissance à diverses catégories dans des langues différentes, et, à l'inverse, une même catégorie peut avoir des sources différentes. Il en conclut que :

« [...] grammaticalization fails to evince the most important distinguishing feature of a distinct process – the unfolding of its component parts in a determinate sequence in which one step of the sequence inevitably engenders the following one ». (2001, 195)

Or rien dans la définition de la grammaticalisation ne précise que le chemin doit être mené à terme<sup>32</sup>, et, en outre, l'argument avancé ne tient que dans la perspective d'une définition très étroite de la notion de processus.

La question du « chemin parcouru » n'en conduit pas moins à aborder celle de la nécessité des mécanismes à l'œuvre dans la grammaticalisation, leur caractère non-indispensable, associé à leur non-spécificité, étant en effet un argument pour nier le statut propre de la grammaticalisation.

Bien que non définitoires, ces mécanismes n'en constituent pas moins un facteur important de caractérisation, or, de toute évidence, ils sont loin de faire l'unanimité.

Cela est en partie dû au fait que tous ne mettent pas toujours exactement le même concept derrière un même terme, situation certes regrettable, mais non exceptionnelle en linguistique (et très certainement dans d'autres domaines de recherche). Cela est dû aussi à ce que l'on ne parle pas nécessairement de la même chose : nous en avons vu un exemple frappant à propos de la formation des adverbes en *-ment* (qualifiée de grammaticalisation ou au contraire de lexicalisation). On peut aussi citer le développement, en français, des marqueurs de topicalisation (*pour ce qui est de, en ce qui concerne...*), bien que cet exemple relève davantage de l'évolution « discursif > morpho-syntaxique ». Si le marqueur a connu une hausse de sa liaison structurelle

---

<sup>32</sup> Nous laisserons de côté la question, ô combien passionnante et complexe, des « raisons » pour lesquelles la pente est ou non parcourue intégralement. Pour une discussion à ce sujet, voir Janda (2001, 288-290) qui s'interroge sur la nature des forces qui agissent lorsque le chemin est mené à terme (ce que l'on peut aussi formuler autrement : quelles forces n'agissent pas, ou contre-agissent, lorsqu'il ne l'est pas ?).

interne, il est en revanche devenu de plus en plus autonome à l'égard de l'énoncé (passant d'un statut intra-prédicatif à un statut extra-prédicatif).

Au-delà de ces divergences, disons superficielles, est-il possible de déterminer les mécanismes indispensables à la grammaticalisation ? Dans l'absolu, non, dans la mesure où ces mécanismes sont nécessairement variables en fonction du chemin parcouru sur la pente de la grammaticalité. Ainsi, si les dernières étapes n'ont pas lieu, les phénomènes d'érosion phonétique ont peu de chances de se produire.

On peut en revanche tenter de définir, en fonction du chemin parcouru, des « cas types » de grammaticalisation, impliquant tel et tel mécanismes. L'établissement d'une telle typologie nous paraît réalisable, et souhaitable, même si notre propos ici n'est pas d'en proposer une.

On peut aussi essayer de déterminer un « noyau dur », ensemble de mécanismes qui se produirait quelle que soit l'avancée de la grammaticalisation. Ceux les plus fréquemment évoqués sont la réanalyse<sup>33</sup>/extension<sup>34-35</sup> et l'affaiblissement sémantique. Mais même ceux-là ne font pas l'objet d'un consensus.

Il apparaît en particulier que les rapports entre réanalyse et grammaticalisation sont fort complexes, suscitant des traitements fort divers. Nous n'en citerons que quelques-uns. Le premier, relativement marginal, consiste à dissocier réanalyse et grammaticalisation. C'est la position adoptée par Heine et alii (1991) ainsi que par Haspelmath (1998), pour des raisons en partie identiques. Les premiers mettent en avant le fait que la grammaticalisation est unidirectionnelle alors que la réanalyse ne l'est pas, et que la première n'est pas nécessairement accompagnée de la seconde. Ils citent à l'appui l'évolution du déterminant démonstratif vers le déterminant défini (1991, 219). Mais il apparaît que leur définition de la réanalyse est fort restrictive et ne correspond pas à celle adoptée par la majorité des linguistes. C'est aussi le cas de celle proposée par Haspelmath (1998, 60), qui rejette toute référence à la réanalyse dans le cadre de la grammaticalisation, au nom de l'unidirectionnalité de cette dernière, mais aussi parce que la réanalyse serait abrupte alors que la grammaticalisation est progressive. Affirmation qui mérite un commentaire : d'une part, toute réanalyse n'est pas nécessairement abrupte, et, d'autre part, même si elle l'était, cela ne serait en rien incompatible avec le caractère graduel de la grammaticalisation, laquelle ne se réduit pas à ce seul mécanisme.

---

<sup>33</sup> Morphologique et / ou syntaxique et / ou sémantique, elle a lieu en profondeur. Voici la définition proposée par Hagège (1993, 62) : « opération par laquelle le bâtisseur de langue (*language builder*) cesse d'analyser une structure donnée comme il le faisait précédemment, mais introduit une nouvelle distribution des unités syntaxiques qui constituent cette structure et de nouvelles relations entre elles. »

<sup>34</sup> Dans le cadre de la grammaticalisation, et en relation avec la réanalyse, nous préférons utiliser le terme d'« extension » plutôt que celui d'« analogie ». Ce dernier réfère à l'un des deux types de procédés envisagés par Meillet (1912) pour la création des formes grammaticales, le second étant précisément la grammaticalisation (que certains opposent, ou au contraire assimilent, à la réanalyse, comme nous allons le voir).

<sup>35</sup> Généralisation de la forme au-delà de ses contextes initialement contraints, elle permet de percevoir qu'il y a eu réanalyse : « analogy makes the unobservable changes of reanalysis observable » (Hopper et Traugott 1993, 61).

Cette dernière remarque nous conduit, indirectement, à envisager la position de Harris et Campbell (1995)<sup>36</sup>. Selon eux, le changement syntaxique<sup>37</sup> connaît trois mécanismes : la réanalyse, l'extension (analogie) et l'emprunt, et c'est principalement par la première que se produit la grammaticalisation. Dans la mesure où la grammaticalisation implique presque toujours une réanalyse, mais pas l'inverse, ce que nous admettons tout à fait, la première devient pour ainsi dire un sous-ensemble de la seconde, ce qui nous semble tout à fait contestable. La réanalyse n'est en effet pas le seul mécanisme présent dans la grammaticalisation : entre autres, elle est généralement précédée (ou accompagnée) de changements sémantiques, suivie d'un phénomène d'extension<sup>38</sup>, parfois d'une réduction phonétique.

La position adoptée par Hopper et Traugott, sans doute la plus répandue, n'est cependant pas exempte d'une certaine ambiguïté quant au rapport d'inclusion entre réanalyse et grammaticalisation. Ils déclarent ainsi (1993, 32) :

« we consider the mechanisms by which grammaticalization takes place : reanalysis primarily, and analogy [extension] secondarily. »,

puis ajoutent (1993, 61) :

« reanalysis and analogy are the major mechanisms in language change. They do not define grammaticalization, nor are they coextensive with it, but grammaticalization does not occur without them. The subset of processes that are particular to grammaticalization are those that over time render more independent elements less independent ».

Il semblerait donc que la grammaticalisation « englobe » la réanalyse (et l'extension), mais ils déclarent par ailleurs (1993, 52) :

« It is best, then, to regard grammaticalization as a subset of changes involved in reanalysis, rather than to identify the two. »

Il nous paraît en effet tout à fait légitime de distinguer réanalyse et grammaticalisation, mais non de considérer la seconde comme un sous-ensemble des changements impliqués dans la première. La réanalyse<sup>39</sup> fait au contraire partie de la grammaticalisation.

Réanalyse et extension sont donc selon nous les mécanismes essentiels à la grammaticalisation, noyau dur auquel il faut ajouter l'affaiblissement sémantique (« compensé » dans bien des cas par un renforcement pragmatique). Du côté syntaxique, les phénomènes de recatégorisation, décatégorisation et perte de liberté

---

<sup>36</sup> Position adoptée par Peyraube (2002).

<sup>37</sup> Qui semble s'opposer aux changements strictement phonétiques ou sémantiques.

<sup>38</sup> Il serait aussi nécessaire de discuter le statut complexe de l'extension, tantôt considérée comme l'une des trois formes du changement, tantôt comme un mécanisme consécutif à la réanalyse dans le cadre de la grammaticalisation. Faute de place, nous laisserons ce point de côté.

<sup>39</sup> Un certain type de réanalyse pour être exact : celui qui conduit une forme linguistique à acquérir un statut plus grammatical.

syntactique sont assez fréquents, mais il est possible de les considérer comme internes à la réanalyse<sup>40</sup>. Quant aux phénomènes d'érosion phonétique, leur présence dépend de l'avancée sur la pente de la grammaticalité.

Le statut de l'affaiblissement sémantique ne fait cependant pas l'unanimité : sa place dans la succession des différentes étapes est discutée<sup>41</sup>, et, surtout, son statut même de mécanisme est mis en cause par Haspelmath (1999, 1062), qui considère qu'il s'agit d'un prérequis, et qu'il est donc externe au processus même de la grammaticalisation.

Même si ce n'est pas notre opinion, il est intéressant de l'évoquer dans la mesure où elle pose la question essentielle des « limites » de la grammaticalisation, à savoir la délimitation entre prérequis / conditions favorables et mécanismes à proprement parler, sans oublier, entre les deux, les motivations<sup>42</sup>. Nous laisserons de côté ces dernières, principalement d'ordre communicationnel, et ne ferons que mentionner certains des prérequis souvent cités : les « candidats » doivent correspondre à des catégories majeures, être dotés d'un sémantisme d'une assez grande généralité, et donc fréquents, mais aussi aptes à susciter certaines inférences pragmatiques.

Assurément, la grammaticalisation a tout à gagner à préciser les mécanismes supposés la caractériser, ainsi que les prérequis et les motivations permettant leur activation.

Mais l'absence de consensus en la matière ne doit pas pour autant remettre en cause le statut de la grammaticalisation, processus spécifique qui consiste prioritairement en l'acquisition par une forme linguistique d'un statut plus grammatical, mouvement qui permet de la distinguer d'autres formes de changement linguistique impliquant de mêmes mécanismes.

Il nous reste maintenant à aborder, rapidement, la question du statut de la grammaticalisation en tant que théorie.

## 2.2. Le statut de la grammaticalisation d'un point de vue théorique

On s'en doute, ceux qui refusent d'accorder à la grammaticalisation un statut propre en tant que phénomène ne lui reconnaissent aucune valeur théorique :

« 'Grammaticalization theory' has no explanatory value because what it claims to explain is explained already by other well-understood mechanisms which lie behind it and, as is generally agreed, it cannot 'explain' without appeal to these other mechanisms and kinds of change. » (Campbell 2001, 151).

L'argument est certes défendable, mais l'on peut aussi considérer, comme nous l'avons fait en envisageant la grammaticalisation en tant que phénomène, que le produit des différents changements à l'œuvre ne se réduit pas à leur somme, et que leur conjonction nécessite un cadre explicatif propre.

---

<sup>40</sup> De notre côté, nous tendons plutôt à en faire une conséquence de la réanalyse.

<sup>41</sup> Hopper & Traugott (1993, 68) considèrent qu'il n'intervient que dans les stades finaux de la grammaticalisation.

<sup>42</sup> En effet, toutes les conditions favorables étant réunies, rien ne certifie qu'une grammaticalisation va se produire.

Qu'en est-il, par ailleurs, du caractère prédictif ? De toute évidence, la grammaticalisation ne détient pas un tel pouvoir. D'une part, toutes les motivations étant réunies, rien ne prouve qu'un mouvement de grammaticalisation va se déclencher (cf. les motivations). D'autre part, le chemin parcouru n'est pas prédictible, ce qui signifie aussi que la présence de tel mécanisme n'implique pas nécessairement celle de tel autre (même si l'on observe certaines « associations » régulières). Enfin, et l'observation des différentes langues le prouve, une même « source » peut donner des « cibles » différentes, et une même cible avoir des sources différentes. Au mieux, on peut prévoir ce qui est peu susceptible de se grammaticaliser (en raison, le plus souvent, de l'absence de certains prérequis).

Il est donc très certainement abusif de parler de « théorie » de la grammaticalisation, ce qui supposerait que cette dernière ait un pouvoir à la fois explicatif et prédictif. Il nous semble en revanche légitime de parler de « cadre d'analyse », fondé et bâti sur l'observation des faits : la description de nombreuses évolutions de formes linguistiques vers des formes plus grammaticales permet d'établir un certain nombre de caractéristiques, en matière de prérequis et de mécanismes, qui, à défaut d'être érigés en théorie, peuvent servir à l'élaboration d'un cadre descriptif, apte à accéder au statut de cadre d'analyse. Cadre que rien n'interdit de modifier en fonction de la découverte de nouvelles caractéristiques. Une telle démarche ne pose en effet pas de problème épistémologique, dans la mesure où, préalablement à sa description, le phénomène susceptible de modifier le cadre aura dû prouver sa légitimité à le faire, à savoir qu'il correspond bien à l'acquisition par une forme linguistique d'un statut plus grammatical.

Le maintien d'une distinction entre définition, fixe, et caractéristiques, modifiables, permet d'éviter toute circularité dans la démarche.

LATTICE, CNRS-ENS Ulm

### **Bibliographie**

- ANTILLA R. (1989) *Historical and Comparative Linguistics*, Amsterdam : Benjamins
- BYBEE J., Perkins R. et Pagliuca W. (1994) *The evolution of grammar*, Chicago : The university of Chicago Press
- CAMPBELL L. (2001) « What's wrong with grammaticalization ? », *Language Sciences*, 23, 113-162
- CAMPBELL L. et Janda R. (2001) « Introduction : conceptions of grammaticalization and their problems », *Language Sciences*, 23 : 93-112
- COMBETTES Bernard et Prévost Sophie (2001) « Evolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique*, 37, 103-124
- FISCHER O., Rosenbach A., et Stein D. (éd) (2001), *Pathways of change, Grammaticalizations in English*, Amsterdam : Benjamins
- FISCHER O. et Rosenbach A. (2001) « Introduction » in Fischer O., Rosenbach A., et Stein D. (éd) (2001), 1-37
- GIVON T. (1991) « Serial verbs and the mental reality of 'event' : Grammatical vs. Cognitive Packaging », in Traugott E.C. et Heine B. (éd) (1991), vol 1, 81-128

- HAGÈGE C. (1993) *The language builder*, Amsterdam : Benjamins
- HARRIS A.C. et Campbell L. (1995) *Historical syntax in cross-linguistic perspective*, Cambridge : Cambridge university press
- HASPELMATH M. (1998) « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in Language* 22, 49-85
- HASPELMATH M. (1999) « Why is grammaticalization irreversible ? », *Linguistics*, 37, 1043-1068
- HEINE B. (1993) *Auxiliaries : cognitive forces and grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press
- HEINE B., Claudi U. et Hünnemeyer F. (1991) *Grammaticalization, a conceptual framework*, Chicago : Chicago University Press
- HERRING S.C. (1991) « The grammaticalization of rhetorical questions in Tamil », in Traugott E.C. et Heine B. (éd) (1991), vol 1, 253-284
- HOPPER P. J. (1987) « Emergent grammar », *Berkeley Linguistics Society*, 13, 139-157
- HOPPER P.J. et Traugott E.C. (éd) (1993) *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press
- JANDA R.D. (2001) « Beyond 'pathways' and 'unidirectionality' : on the discontinuity of language transmission and the counterability of grammaticalization », *Language Science*, 23 : 265-340
- JOSEH B.D. (2001) « Is there such a thing as grammaticalization ? », *Language Sciences*, 23, 163-186
- KELLER R. (1994) *The invisible hand in language*, Londres : Routledge
- KURYLOWICZ J. (1965 [1975]) *The evolution of grammatical categories*, Diogenes 51 (1965), 55-71, reprinted in *Esquisses linguistiques* (1975), vol II, Munich : Fink, 38-54
- Language Sciences*, 23 (2001) *Grammaticalization : a critical assessment*
- LASS R. (2001) « Remarks on (uni)directionality », in Fischer O., Rosenbach A., et Stein D. (éd) (2001), 207-228
- LESSAU D. (1994) *A dictionary of grammaticalization*, Band 1-3, Bochum : Brockmeyer
- LEHMANN C. (1995 [1982]) *Thoughts on grammaticalization*, Munich : Lincom Europa
- MARCHELLO-NIZIA C. (2000) « Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *tres* en moyen français », *L'information Grammaticale*, n° 87, p. 3-9
- MARCHELLO-NIZIA C., Combettes B et Prévost S. (à paraître) « Grammaticalisation et changement linguistique », in *Actes du colloque 'Grammaticalisations en français'*, Paris 2002, *Verbum*
- MEILLET (1912) « L'évolution des formes grammaticales » in *Linguistique historique et linguistique générale*, (1948) Paris, Champion
- Modèles linguistiques* (1997) *La grammaticalisation*, XVII2 (vol 34)
- NEWMAYER F.J. (1998) *Language form and language function*, Cambridge MA. : MIT Press

Sophie PRÉVOST

- NEWMAYER F.J. (2001) « Deconstructing grammaticalization », *Language Sciences*, 23, 187-230
- NORDE M. (2001) « Deflexion as a counterdirectional factor in grammatical change », *Language Sciences*, 23, 231-264
- PEYRAUBE A. (1999) « Historical change in Chinese grammar », *Cahiers de Linguistique Asie Orientale*, EHESS, Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale, 28, n°2, 177-226
- PEYRAUBE A. (à paraître, 2002) « L'évolution des structures grammaticales », *Langage*, 146, 46-58
- RAMAT A.G. (1998) « Testing the boundaries of grammaticalization », in Ramat A.G. et Hopper P.J. (éd) (1998), 107-127
- RAMAT A.G. et Hopper P.J. (éd) (1998), *The Limits of grammaticalization*, Typological studies in Language (vol 37)
- TABOR W. et Traugott E.C. (1998) « Structural scope expansion and grammaticalization », in Ramat A.G. et Hopper P.J. (éd) (1998), 229-272
- TRAUGOTT E.C. et Heine B. (éd) (1991) *Approaches to grammaticalization*, 2 vol, Amsterdam : Benjamins
- Travaux de linguistique* (1998), *Marqueurs de hiérarchie et grammaticalisation*, n°36
- Travaux de linguistique du CERLICO* (2000), *Grammaticalisation : (dé)motivation et contrainte*, n° 13
- VENNEMANN T. (1974) « Topics, subjects and word order : from SXV to SVX via TVX », in Anderson J.M. et Jones C. (éd) *Historical Linguistics I*, Amsterdam : North Holland, 339-376